BRÈVES

> DERNIÈRES PUBLICATIONS

Ouvrages

Sociologie de l'évaluation scolaire. P. Merle. Paris : PUF, 1998 (Que sais-je ?), 127 p., 42 F. L'ouvrage permet de prendre connaissance rapidement et efficacement des savoirs dans ce champ de la recherche : fabrication des notes et des décisions d'orientation, efficacité de dispositifs pédagogiques dont l'objectif annoncé est la lutte contre l'échec, efficacité des maîtres et des établissements... L'ensemble des résultats montrent que les inégalités sociales de réussite scolaire se construisent de façon sensible à l'intérieur de l'institution éducative.

Comment l'enfant devient lecteur : pour une psychologie cognitive et culturelle de la lecture. G. Chauveau. Paris : Retz, 1997, 192 p., 109 F. L'auteur présente une synthèse inédite des apports des trois grandes approches de la psychologie cognitive de la lecture (psycholinguistique, psychologie cognitive, et psychologie culturelle) permettant de mieux connaître l'enfant lecteur et l'enfant qui apprend à lire. Il identifie les processus de lecture et les compétences psycholinguistiques mises en jeu, ainsi que les difficultés que rencontrent les enfants apprentis-lecteurs « fragiles » et les traits qui les caractérisent.

Enseigner le français en classes hétérogènes : école et immigration. D. Boyzon-Fradet et J.-L. Chiss (dir.). Paris : Nathan, 1997, 222 p., 129 F. Considérant les spécificités du public « non francophone » comme étant moins décisives que la prise en compte de l'hétérogénéité sociale et culturelle d'élèves à qui la culture scolaire reste étrangère, les auteurs centrent leurs investigations sur les apprentissages langagiers et les aspects linguistiques et didactiques de l'enseignement du français, dans les classes d'accueil et dans les classes « ordinaires ». Il consacre également une partie importante aux aspects institutionnels et culturels de la scolarisation des enfants de migrants.

Formation, petite enfance et partenariat. S. Rayna, F. Dajez (coord.). Paris : INRP-L'Harmattan, 1997 (CRESAS), 209 p., 120 F. Des actions de formation innovantes réalisées dans plusieurs pays (France, Belgique, Portugal et Maroc) et s'inscrivant dans un objectif d'amélioration de l'accueil des jeunes enfants ont fait l'objet des études présentées dans cet ouvrage. Elles reposent sur un travail partenarial associant différents professionnels de la petite enfance et sur une dynamique de recherche-action. Menées au sein de dispositifs qui permettent une « dynamique d'interactions coconstructives de sens », elles ouvrent des pistes pour éviter l'écueil de la simple juxtaposition des voix des diverses parties prenantes et pour repréciser le rôle des chercheurs et des formateurs.

L'argent à l'école. Inspection académique du Pasde-Calais, 1997, 60 p., 100 F + 10 F de port. Alerté par les parents d'élèves sur certaines dérives de nature à mettre gravement en cause le principe de gratuité de l'Éducation nationale et risquant de renforcer les pratiques ségrégatives, l'Inspection académique du Pas-de-Calais en a tiré les conséquences sur le plan du fonctionnement du service public de l'Éducation nationale, et, avec ce livret constitué de fiches pratiques, dote les écoles et les établissements du second degré d'un outil d'information et de réflexion indispensable.

Inspection Académique du Pas-de-Calais, 20 bvd de la Liberté, SP 16, 62021 Arras cedex, tél. : 03 21 23 31 31

De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes. M. Petit, C. Balley, R. Ladegroux, I. Rossignol (collab.). Paris : BPI-Centre G. Pompidou, 1997, 361 p., 180 F.

Les auteurs repèrent comment certains jeunes, dont le parcours a été infléchi par la fréquentation d'une bibliothèque municipale, se sont appropriés activement ce lieu, et tout ce qui dans la fréquentation d'une bibliothèque peut permettre aux jeunes d'ouvrir un peu l'espace des possibles : de la bibliothèque comme point d'appui essentiel dans des stratégies de poursuite d'études, à la bibliothèque comme espace où s'ébauche des usages qui contribuent à la construction de soi, d'autres rapports à la lecture, d'autres formes de sociabilité... Ils observent sur les six sites qui ont constitué leur terrain d'enquête les modes d'action mis en œuvre par les bibliothèques vis-à-vis des populations et des quar-

tiers défavorisés.

Revues

L'école dans la ville. Les annales de la recherche urbaine, n° 75, 1997, 140 F + frais de port.

Les contributions de cet important dossier mettent en évidence les processus liés à la division sociale de l'espace urbain et à l'usage identitaire de l'institution scolaire par les familles, qui font obstacle, en milieu urbain, à la mission égalisatrice et intégratrice de l'école. Plusieurs contributions montrent en particulier les processus de stigmatisation et de ségrégation ethnique à l'œuvre. Citons notamment celles de S. Broccolichi et A. van Zanten, J.-P. Payet, P. Bouveau, É. Debarbieux, A. Barrère et D. Martucelli, J. Simonin et al.

Les annales de la recherche urbain, Lavoisier-Abonnements, 14 rue de Provigny, 94236 Cachan cedex, tél.: 0147406700.

Les méthodes de travail des collégiens. Les dossiers d'Éducation et formations, n° 96, 1997, 95 F.

Ce numéro présente un état des lieux établi en 1994-1995 en interrogeant des élèves de 6e et de 3e. Il permet d'apprécier les évolutions des élèves au cours de leurs années de collège et les difficultés qu'ils ressentent face aux exigences du travail scolaire au début et à la fin du collège.

Les dossiers d'Éducation et formations, Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, DPD, 58 bvd du lycée, 92170 Vanves, tél. : 01 55 55 72 04.

➤ COLLOQUE

La 4º Biennale de l'Éducation et de la Formation se tient à Paris du 15 au 18 avril 1998. Les résumés des communications sont en consultation sur le 3616 INRP et sur le serveur Internet de l'INRP (http://www.inrp.fr)

A. S.

BOUSSOLE

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE AU SERVICE DES ZEP

DEPUIS une quinzaine d'années, existent aux côtés de l'école, et en priorité pour les ZEP, des dispositifs pour développer l'accompagnement scolaire afin de favoriser, par des actions éducatives en dehors des heures de classe, la réussite des élèves. Puisque plusieurs dispositifs coexistent, il peut être utile de clarifier et de caractériser chacun d'eux, ce qui correspond à l'objectif de cette rubrique « boussole ».

Rappelons d'abord qu'existe une Charte de l'accompagnement scolaire à laquelle toute initiative dans ce domaine peut adhérer : des objectifs et des principes généraux, dont la laïcité, la gratuité et la qualification des intervenants, sont requis. Les différents ministères concernés, aussi bien que des organisations variées, grandes ou petites, sont unis par cette charte : le registre de signatures est en permanence ouvert à tous.

Les AEPS

Les animations éducatives périscolaires représentent le dispositif le plus ancien : régies par la circulaire du 10 mai 1990 publiée au Bulletin officiel de l'Éducation nationale, les AEPS organisent, en priorité dans les ZEP et en relation avec l'école ou le collège, l'accompagnement scolaire subventionné par l'État, par l'intermédiaire du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS). Chaque année, le FAS publie une circulaire d'actualisation des AEPS et de mise en cohérence avec les autres dispositifs. Ainsi, l'année scolaire 97-98 est organisée par la circulaire du 15 avril 1997 : s'adresser au coordonnateur de la ZEP ou aux délégations régionales du FAS.

Les RSE

Les « réseaux solidarité école » concernent les élèves du collège : il s'agit, selon la circulaire du 27 août 1992 du Secrétariat d'État à l'intégration,

d'identifier le potentiel existant dans un quartier, les ZEP en priorité, en matière de lieux et de ressources humaines, pour constituer un réseau local accompagnant la réussite scolaire des élèves. Une remarquable brochure de présentation, réalisée par le FAS et la DPM (Direction des populations et des migrations au Ministère des Affaires sociales) a été éditée; bien que n'étant pas récente, on pourra la trouver à la DPM.

Les CLAS

Les contrats locaux d'accompagnement scolaire se développent depuis peu : ils ont été institués par une circulaire interministérielle (dont l'Éducation nationale) du 15 juillet 1997. Les ZEP et les zones urbaines sensibles (ZUS) sont concernées en priorité, tant pour les écoles que pour les collèges et différentes catégories de lycées. Un cahier des charges-type, avec la définition du projet, le programme d'action et le profil des intervenants, est indiqué. Les sources de financement et la composition des instances nationales et départementales, comme interlocuteur côté État, sont précisées. On note la participation de la Caisse nationale d'allocations familiales à côté de la Délégation interministérielle à la Ville, du FAS et de tous les ministères concernés.

Ces différents dispositifs ont en commun le principe de s'appliquer en priorité aux ZEP et d'intervenir pour la réussite scolaire. La présence de populations immigrées, nécessaire à l'origine, a évolué pour que les bénéficiaires soient d'une façon générale les élèves de ZEP ou quartiers assimilés. Les demandes de subventions se font par une démarche unique afin que ne s'empilent pas des dispositifs distincts. Les modes d'intervention et leur efficacité sont l'objet d'études, de recherches et de réflexions : il ne suffit pas d'appliquer un dispositif pour que les résultats scolaires s'en trouvent bouleversés.

Alain BOURGAREL, CAS-INRP